



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Luce (Québec)**

**AVIS SPÉCIAL DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LUNDI 15 MAI 2017 À 19H00**

À tous les membres du conseil municipal de Sainte-Luce

Par la présente, vous êtes convoqués par le soussigné à une séance extraordinaire du conseil, tel que prévu à l'article 152 du Code Municipal, le lundi 15 mai 2017 à 19h00.

L'ordre du jour sera le suivant;

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation de comptes à payer
- 4- Adoption de l'entente inter municipale pour l'application d'un service d'inspection des cheminées et ramonage des conduits de fumée
- 5- Vente du lot 4 982 903 du cadastre du Québec
- 6- Vente du lot 3 466 075 du cadastre du Québec
- 7- Contrat de location au 34, route du Fleuve Est
- 8- Période de questions
- 9- Fermeture de la séance

Donné à Sainte-Luce, ce 11 mai 2017

Jean Robidoux
Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le lundi 15 mai 2017 à 19 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Paul-Eugène Gagnon, les conseillers Nathalie Pelletier, Jocelyn Ross, Stéphanie Gaudreault, Pierre Beaulieu, Bertrand Lechasseur. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent.

Les membres du conseil constatent que l'avis de convocation de l'assemblée extraordinaire a été signifié tel que requis par le Code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Appropriation de comptes à payer
 - 3.1 Fonds de règlement
 - 3.2 Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
4. Adoption de l'entente inter municipale pour l'application d'un service d'inspection des cheminées et ramonage des conduits de fumée
5. Vente du lot 4 982 903 du cadastre du Québec
6. Vente du lot 4 982 913 du cadastre du Québec
7. Contrat de location au 34, route du Fleuve Est
8. Période de questions
9. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire, monsieur Paul-Eugène Gagnon procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nathalie Pelletier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3.1 Approbation des comptes à payer - Fonds de règlement

Il est proposé par madame Stéphanie Gaudreault et unanimement résolu de verser la somme de 20 104,96 \$ à la compagnie *Les Excavations Léon Chouinard & fils*, tel que montré au décompte progressif préparé par monsieur Antoine Vallières-Nolet en date du 26 avril 2017. La dépense ici autorisée est imputable au règlement d'emprunt R-2016-226.

2017-05-116

2017-05-117



No de résolution
ou annotation

2017-05-118

2017-05-119

2017-05-120

2017-05-121

2017-05-122

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

3.2 Approbation des comptes à payer - Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales

Il est proposé par madame Stéphanie Gaudreault et unanimement résolu de payer la somme de 2 967,79 \$ à la *Boulangerie des 3 sœurs enr.* et la somme de 7 235,37 \$ à la firme *Chénard SENC*, au fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales.

4. Adoption de l'entente inter municipale pour l'application d'un service d'inspection des cheminées et ramonage des conduits de fumée

Il est proposé par monsieur Bertrand Lechasseur et unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce, l'entente inter municipale pour l'application d'un service d'inspection des cheminées et ramonage des conduits de fumée.

5. Vente du lot 4 982 903 du cadastre du Québec

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu d'amender la résolution numéro 2016-08-178 concernant la promesse d'achat du lot 4 982 903 pour y ajouter madame Suzanne L'Italien comme acheteur à monsieur Yvan Corriveau.

6. Vente du lot 4 982 913 du cadastre du Québec

Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu de vendre à madame Martine Demers et monsieur Jean-Paul Brisson, le lot 4 982 913 du cadastre du Québec pour la somme de 1 500 \$.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce le contrat à cet effet.

7. Contrat de location au 34, route du Fleuve Est

Il est proposé par madame Nathalie Pelletier et unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce un contrat de location pour un local ayant 144 pieds carrés, situé au 34, route du Fleuve Est, pour les années 2017, 2018 et 2019 pour les périodes allant du 1^{er} avril au 1^{er} novembre, pour la somme de 650 \$.

8. Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.



No de résolution
ou annotation

2017-05-123

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Luce (Québec)

9. Fermeture de la séance

Il est proposé par madame Stéphanie Gaudreault et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

Je, Paul-Eugène Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Paul-Eugène Gagnon
Maire

Paul-Eugène Gagnon
Maire
trésorier

Jean Robidoux
Directeur général et sec.-